

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de l'Enseignement, de la Formation, de la Culture, du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire

Convocation¹

Mercredi 14 octobre 2015 à 14 h 30 Rue du Lombard, 69 - Salle 206

Ordre du jour

- 1. Nomination du Bureau (vote)
- 2. Ordre des travaux
- 3. Divers

Composition de la commission

Président : à désigner Vice-présidents : à désigner, à désigner

Membres effectifs:

M. Mohamed Azzouzi, M. Ahmed El Ktibi, Mme Isabelle Emmery, Mme Véronique Jamoulle, M. Julien Uyttendaele

M. Alain Courtois, Mme Corinne De Permentier, Mme Jacqueline Rousseaux MR:

FDF: M. Eric Bott, M. Serge de Patoul

M. Hamza Fassi-Fihri cdH: Ecolo: M. Christos Doulkeridis

Membres suppléants :

M. Bea Diallo, Mme Nadia El Yousfi, M. Marc-Jean Ghyssels, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu, Mme Simone

MR: M. Jacques Brotchi, M. Olivier de Clippele, M. Armand De Decker, M. Boris Dilliès

FDF: M. Michel Colson, Mme Joëlle Maison, Mme Fatoumata Sidibé

Mme Julie de Groote, M. Bertin Mampaka Mankamba

Mme Isabelle Durant, M. Alain Maron Ecolo:

Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

site: www.pfb.irisnet.be 6 octobre 2015 Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: "En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).